

**PRÉ-CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE 2025**

Arles, le 07/03/2025

Chères adhérentes, chers adhérents,

Conformément à nos statuts, l'Assemblée générale ordinaire d'ATLAS se déroulera **au CITL (Arles) le vendredi 02 mai 2025, à 15h00**. Elle sera cette année suivie d'une Assemblée générale extraordinaire.

L'ordre du jour de **l'Assemblée générale ordinaire** est le suivant :

1. Rapport moral de la présidente et vote sur ce rapport ;
2. Rapport d'activité de la secrétaire générale et vote sur ce rapport ;
3. Rapport financier de la trésorière et vote sur ce rapport ;
4. Lecture du rapport de la Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
5. Approbation des comptes annuels et vote sur l'affectation du résultat ;
6. Lecture du rapport spécial de la Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et vote sur ce rapport ;
7. Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes du cabinet Béziat ;
8. Rapport de gestion du directeur d'ATLAS et présentation du budget prévisionnel ;
9. Débat d'orientation ;
10. Modifications du règlement intérieur proposée par le CA ;
11. Élections au conseil d'administration : présentation des candidats et vote.

L'ordre du jour de **l'Assemblée générale extraordinaire** est le suivant :

1. Soumission à l'approbation des modifications du règlement intérieur ;
2. Soumission à l'approbation des modifications des statuts.

Les adhérents sont invités à nous transmettre les autres questions qu'ils souhaiteraient faire figurer à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire par courriel à atlas@atlas-citl.org, **au plus tard le 11/04/2025**.

L'élection des membres du Conseil d'administration se fera par un vote à bulletin secret sur place ou par correspondance (modalités précisées dans la convocation à venir). Pour être pris en compte, les votes par correspondance devront être envoyés à

ATLAS - CITL
Espace Van Gogh, Place du docteur Felix Rey
13200 Arles.

APPEL À CANDIDATURES

Nos statuts prévoient que « le renouvellement du conseil d'administration a lieu annuellement par tiers » ; quatre postes sont donc à pourvoir cette année. Tous les adhérents d'ATLAS peuvent poser leur candidature, à condition d'avoir acquitté leur cotisation en 2024 ou en 2025.

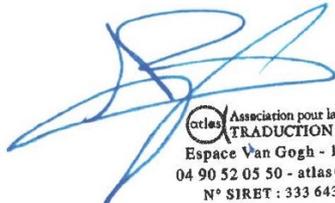
L'élection au conseil implique une participation active à ses travaux : préparation des *Assises de la traduction littéraire*, gestion du *Collège international des traducteurs littéraires*, participation à diverses manifestations littéraires et culturelles. Le conseil d'administration se réunit environ une fois par mois.

Les candidatures devront être envoyées par courriel à atlas@atlas-citl.org **au plus tard le vendredi 11/04/2025**. Les candidats sont invités à préciser leurs titres et qualités, suivis d'une courte déclaration d'intention (500 signes maximum). La liste des candidats et les précisions concernant les modalités de vote par procuration ou par correspondance vous seront communiquées ultérieurement.

La convocation définitive comportant l'ordre du jour, la présentation des candidats et les modalités de vote sera envoyée par courriel début avril à toutes et tous les adhérents dont nous possédons une adresse électronique et par la poste pour ceux qui en auront fait la demande.

Recevez, chères adhérentes et chers adhérents, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Présidente, Margot Nguyen Béraud


 Association pour la promotion de la
TRADUCTION LITTÉRAIRE
Espace Van Gogh - 13200 ARLES
04 90 52 05 50 - atlas@atlas-citl.org
N° SIRET : 333 643 617 000 41